

COMITE DE PILOTAGE
REUNION DU 4 AVRIL 2011 – VILLEMORIEU

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :	
NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
DESCAMPS Gil	CC Isle Crémieu
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE-BRESSAND Alain	Député maire de Crémieu – Chef de projet
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD Andrée	Conseillère Régionale
REYNAUD Philippe	Conseiller Régional - Réfèrent CTEF
RIVAL Christian	Conseiller Général
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu
Invités :	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
GALLIEN Elisabeth	Chargé de mission PSADER - Région Rhône Alpes
MOIROUX Alain	Directeur Maison de territoire CG38
RIDEAU Nicolas	Animateur Tourisme - Symbord
VOLLE Hermine	Développeur territorial DPT - Région Rhône-Alpes
Excusés : MM. BUHAGIAR, GIMEL et TUDURI.	

Ordre du jour :

- 1- Présentation du CTEF Nord Isère
- 2- Volet PSADER : Bilan et perspectives
- 3- Eléments de réflexion sur l'avenant
- 4- Mise en place de l'action 7-3 Equipements exemplaires en terme de développement durable
- 5- Point sur les études en cours : Patrimoine et Mobilité Nord Isère
- 6- Dossiers à engager :
 Questions diverses

① Présentation du CTEF Nord Isère

Philippe REYNAUD, référent régional pour le CTEF Nord Isère accompagné de Cyril GORGES, animateur, présente les missions et le fonctionnement du Contrat Territorial Emploi Formation. Il articule son intervention autour de quelques questions clés :

A quoi sert le CTEF ?

- Le CTEF est une démarche régionale de territorialisation des politiques emploi-formation
 - ➔ Conventionnement avec une structure d'animation
 - ➔ Une enveloppe budgétaire (environ 1 500 000€)
- Le CTEF n'est pas une structure qui accueille du public
- Le CTEF a un rôle d'ingénierie locale emploi-formation
 - ➔ Financement et suivi de dispositifs emploi/formation (AOF – Actions Orientation Formation, mini-stages, bilan de compétence,...)
 - ➔ Financement de la partie encadrement socio-professionnel des Chantiers d'insertion
 - ➔ Financement et suivi d'Initiatives Locales : projets portés par des acteurs du territoire (location de véhicules, accompagnement à l'emploi,...)
 - ➔ Mobilisation des acteurs sur les dispositifs régionaux non-territorialisés (Plateforme Centre Bilan de compétences, Securise'RA, programmation qualifiante)

Quelle plus-value sur les territoires ?

- Adaptation du financement des dispositifs pour les demandeurs d'emploi d'un territoire
 - ➔ Aide à la mobilité (location de véhicules à prix réduits)
 - ➔ Orientation et formations individuelles
 - ➔ Mini-stages et bilan de compétence pour les jeunes
- Co-financement des chantiers d'insertion
- ➔ l'ARRC de Crémieu (20 000€)
- Co-financement d'initiatives locales
- ➔ Possibilité de cofinancer des projets CDDRA
 - Collaboration avec les développeurs éco
 - ➔ Aide aux entreprises du territoire (Securise'RA, FRAU – Fonds régionale d'Aide d'Urgence,...) et accompagnement des mutations économiques
 - ➔ Mise en place d'une Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (adapter l'offre de formation aux spécificités du territoire)

Une discussion a lieu. Sont évoquées ;:

- le manque de place des entreprises dans le dispositif,
- l'exemple du besoin en recrutement de l'entreprise Hexcel,
- les liens avec l'action Rapprochement Ecoles-Entreprises portées par le CLD,
- le besoin de contractualisation entre territoires, entreprises et organismes de formation.

② Volet PSADER : Bilan et perspectives

référent : Pierre TESTE

Lors du dernier comité de pilotage de février 2011, le comité de pilotage a émis un avis réservé concernant les demandes d'engagement de crédits présentés par la chambre d'agriculture de l'Isère pour l'animation des actions PSADER 2011.

Elisabeth GALLIEN, chargé de mission Développement rural à la Région Rhône Alpes présente les orientations de la nouvelle délibération régionale concernant le PSADER : Soutien au foncier agricole, à l'agriculture de proximité, volet rural au sens large dépassant la thématique agricole, besoin d'appropriation par les élus locaux, possibilité encadrée d'aides individuelles si stratégie collective de territoire.

Un bilan des actions PSADER est ensuite présenté pour les années 2009-2010, complété des perspectives pour l'année 2011.

Pierre Teste insiste sur la nécessité d'obtenir des résultats concrets sur chacune des actions. L'action 4-7 du CDRA qui prévoit l'animation du PSADER doit permettre de faire émerger les projets et est donc maintenue. Par contre le travail d'animation sur les autres actions du PSADER ne sera engagé que pour accompagner des actions concrètes.

Ainsi le comité de pilotage émet les avis suivants sur l'animation des actions :

- 4-1 « Gestion concertée » Avis défavorable (Aucune action concrète, place difficile à trouver à côté de Natura 2000 et des ENS)
- 4-4 « Foncier agricole » : Avis défavorable (Aucune action concrète, lien plus fort à donner avec le SCOT et les communes)
- 10-2 « Renouvellement des exploitations » : Avis défavorable (Aucune action concrète, valeur ajoutée difficile à trouver par rapport à la mission de base de l'ex ADASEA)
- 15-1 « Démarche collective de vente directe » : Avis favorable (Actions concrètes)
- 15-2 « Agritourisme » : Avis défavorable (Aucune action concrète, lien plus fort à trouver avec le SYMBORD)
- 17-4 « Charte de territoire » : Avis en attente d'un bilan plus détaillé (nombre d'agri concernés..., communication globale ?), un lien plus fort doit être trouvé avec les collectivités.

L'**avenant** à venir constitue une opportunité pour modifier le contenu du PSADER et le faire mieux correspondre aux attentes des élus. Une commission PSADER aura lieu à l'automne avec les élus et les acteurs du territoire pour envisager la suite à donner à ce volet.

③ Eléments de réflexion sur l'avenant

La réforme de la politique CDRA est en cours à la Région. Nous sommes toujours en attente des nouvelles dispositions et orientations régionales (été 2011 ?) afin d'adapter notre projet d'avenant.

Le projet d'avenant devra respecter la charte CDRA validée en 2007 (3 axes – 17 objectifs)

Un courrier a été adressé en février aux maîtres d'ouvrage d'actions pour connaître leur intention de maintenir ou non leurs projets (date limite de réponse 30/04)

Un tableau de bilan des engagements par action et une première simulation prévisionnelle (document de travail) est distribué à chacun pour envisager les marges de manœuvre.

④ Mise en place de l'action 7-3 Equipements exemplaires en terme de développement durable

L'action 7-3 « Réaliser des équipements exemplaires en terme de développement durable » propose un budget de 1 200 000 € (Financement Région 25% soit 300 000 €). Afin de remplacer les projets prévus (centres nautiques), les deux communautés de communes sont invités à réfléchir à la réalisation de construction de bâtiments exemplaires selon les critères de la Région (Bâtiment passif ou à énergie positive cf. cahier des charges de l'appel à projet régional DEFFIBAT).

Un projet est envisagé sur l'Isle Crémieu : un bâtiment Multiaccueil Petite Enfance.

Les projets communaux pourraient être éligibles s'ils ont un retentissement intercommunal.

⑤ Point sur les études en cours :

PATRIMOINE (2-4)

réfèrent : D. LOUVET et C. GIROUD

Objectif :

Valoriser le patrimoine de la Boucle du Rhône et définir des priorités d'aménagement

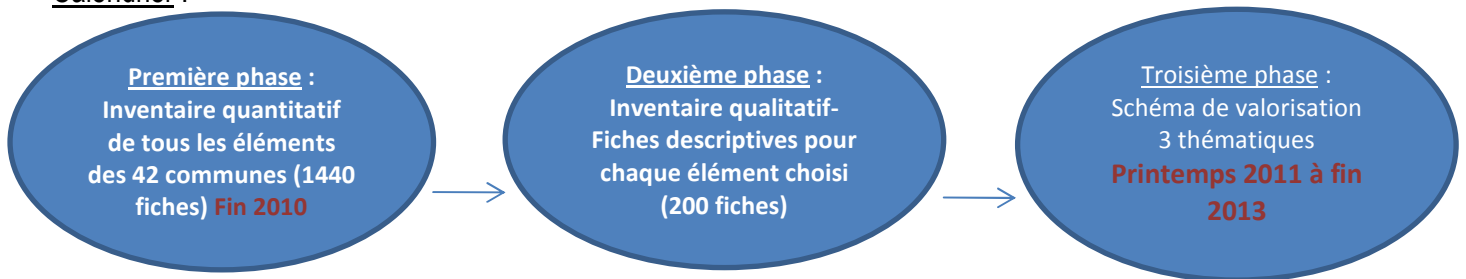
Contenu :

- Inventaire du patrimoine
- Schéma de valorisation patrimoniale et touristique

Groupe de travail (réuni 4 fois) - Partenaires : Communes, EPCI (3 référents chacune), Région, CG38, CAUE, Budget sur 5 ans (2009-2013) : 500 000 € Financement : Région 25% - Département (à définir)

Prestataires : Maison du Patrimoine de l'Isle Crémieu

Calendrier :



A suivre

- 1^{ère} visite du comité scientifique sur 4 communes
- Comité de pilotage de l'étude le 21/04/11 – Proposition du schéma de signalisation et de valorisation
- 30/05/11 : affectation des crédits CDRA
- Juin à août : premiers dossiers d'engagement de crédits par les communes (date limite pour le CG38)

TRANSPORT – DEPLACEMENT (6-1)

réfèrent : A. MOLINA et S. MENUET-

Objectif : Aider les collectivités du nord Isère à organiser et optimiser les déplacements (AMO)

- Recenser les besoins
- Identifier et hiérarchiser les actions
- Préconiser une méthode
- Périmètre : Nord de l'Isère (3 CDRA et 2 SCOT)

Prestataires : ALTERMODAL

Calendrier :

- 24 février 2011: Présentation aux élus du territoire (conseil syndical)
- 3 mars 2011 : Comité de pilotage Propositions de fiches actions concrètes

Pistes d'actions proposées - 4 axes de travail (pour les 3 CDRA) :

1 - Mobilités longue distance

Transport en site propre CFEL 10 M €/an (amort + exploitation)

2- Transport à la demande : 580 K€

3- Covoiturage

Stationnement covoiturage 4 M €

4- Modes doux

Aménagement cyclables 2 M € par an – réseau 200 km

+ Agence de mobilité 400 K €

A suivre

- Rencontre des 2 communautés de communes : 12/05 CCIC et 16/05 CCPC
- COPil 17/05/2011 – Présentation des fiches actions – propositions chiffrées
- Gouvernance du dispositif – AOT 2 – Agence de mobilité Nord Isère ?
- Printemps 2011 : Rencontre SYTRAL, CG69, CG38, SYMBORD sur projet TCSP

⑥ Engagement des crédits :

15 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

	<u>Dépense subventionnable (Sub. Région)</u>
2-3 Favoriser un urbanisme de qualité – Etude <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Veyrins-Thuellin	10 000 (3 000)
3-2 Renforcer l'offre en logement <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Commune de Janneyrias	14 000 (7 000)
4-5 Etude-Diagnostic Pelouses sableuses <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : CC Pays des Couleurs	17 500 (7 000)
7-2 Etude AMO « Bâtiment démonstrateur » multi accueil <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : CC Isle Crémieu	20 000 (8 000)
8-3 Requalification environnementale ZI <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : CC Pays des Couleurs	Dossier mis en attente
12-1 Sensibilisation Energies et territoire demain LEAP <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Symbord	1 458 (583)
13-3 Animation du patrimoine <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Comité des fêtes de Vertrieu	10 000 (3 000)
13-3 Animation du patrimoine <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Commune de la Balme les Grottes	10 000 (3 000)
13-3 Animation du patrimoine <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Commune de Hières sur Amby	4 982 (1 495)
13-3 Animation du Patrimoine <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Association Clodomir	10 000 (3 000)
15-1 Aménagement d'une plateforme logistique <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : SARL Relais Bio Dauphiné	Dossier mis en attente
17-2 Faites des Arts 2011 <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Petit Théâtre de Chavanoz	18 219 (5 466)
17-2 Festival Isle en scène 2011 <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : CC Isle Crémieu	15 197 (4 559)
15-1 Appui au démarche collective de circuits courts 2011 <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Ch. d'agriculture	6 750 (2 700)
17-4 Charte du territoire 2011 <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Ch. d'agriculture	Dossier mis en attente

12 dossiers obtiennent un avis favorable 3 sont mis en attente du prochain comité de pilotage.

Questions diverses

Conseil Local de Développement

Une assemblée générale est prévue le 21/04/11 pour envisager la dissolution de l'association portant le CLD Boucle du Rhône.

En accord avec les communautés de communes, il est proposé :

- La récupération de la mission CLD par le SYMBORD
- L'embauche d'un animateur en juillet 2011
- Un budget et un financement identiques 28 000 € dont 24 700€ de la Région et 3 300 € du Symbord

Date du prochain comité de pilotage

Le prochain comité de pilotage est fixé au lundi 30 mai 2011 à Montalieu-Vercieu.